

<u>ANNEXE 3</u> : Documents et données requis pour l'autorisation préalable d'une opération de fusion ou de scission

1- Informations sur l'actionariat :

- L'implication de l'opération de fusion ou de scission sur la structure du capital : maintien de la structure, entrée de nouveaux actionnaires.
- Une liste exhaustive des actionnaires personnes physiques et personnes morales directes et indirectes.
- Formulaire 3 intitulé « identité des actionnaires » dûment rempli et signé par les nouveaux actionnaires.
- Formulaire 5 « Lettre d'engagement des actionnaires » pour la participation dans le capital de la société à créer, dûment signé par les actionnaires.
- Les états financiers individuels et consolidés (le cas échéant), certifiés par les commissaires aux comptes, des trois derniers exercices des actionnaires personnes morales qui détiendront 10% ou plus du capital du prestataire.
- Une copie de la pièce d'identité, du curriculum vitae et un extrait du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois pour les nouveaux actionnaires personnes physiques.
- Un extrait récent du registre national des entreprises ou tout autre document équivalent pour les nouveaux actionnaires personnes morales de nationalité étrangère.

2- Présentation de l'opération :

- Un rapport sur les motifs de l'opération et les enjeux stratégiques cibles, les facteurs de synergies et de complémentarité entre les entités concernées par l'opération de fusion ou de scission.
- La stratégie de développement envisagée de la nouvelle société : modèle d'affaires cible, objectifs stratégiques, description des domaines d'activité, contributeurs et porteurs de projets cibles et services à commercialiser.
- Une étude sur la nature et l'étendue des risques (risques financiers et stratégiques, risque de réputation et risque juridique).

3- Impacts attendus sur le dispositif de gouvernance et l'organisation :

- Un rapport sur les implications de l'opération de fusion ou de scission sur la gouvernance, l'organisation et les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques spécifiant :

- Le mode de gouvernance cible (direction générale et conseil d'administration ou directoire et conseil de surveillance).
- La composition envisagée des organes d'administration et de gestion et des différents comités émanant de ces organes.

- Le projet des statuts traduisant les implications de l'opération de fusion ou de scission sur la structure de capital et la dénomination sociale.

- Le projet du pacte d'actionnaires, s'il existe.

- Un dossier relatif aux membres des organes d'administration et de gestion comportant un curriculum vitae actualisé et signé indiquant le cursus académique et professionnel.

- Formulaire n°4 « déclaration sur l'honneur des dirigeants et administrateurs » dûment signé par les dirigeants et les administrateurs.

- L'organisation cible, description des processus métiers, les moyens humains et techniques à mobiliser avec les curriculums vitae des premiers responsables des fonctions :

* de contrôle interne, de contrôle de la conformité et de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent

*de gestion des risques ; et

* d'audit interne.

- La politique de gestion de conflits d'intérêts.

4- Impacts attendus sur les moyens humains et techniques ;

Une note sur les implications de l'opération de fusion ou de scission sur les moyens humains et techniques.

5- Programme d'activité :

- Les hypothèses clés retenues pour la conception du plan d'affaires et leur impact potentiel sur les projections financières.
- Les états financiers prévisionnels sur une période de 5 ans.
- Le descriptif détaillé des charges et moyens de fonctionnement.
- L'évolution des indicateurs d'activité et de rentabilité sur une période de 5 ans.

6- Dossier relatif aux aspects juridiques, procéduraux, comptables et fiscaux liés à l'opération de fusion ou de scission

- Un rapport sur les modalités de l'opération de fusion ou de scission.
- Un rapport d'un expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, n'exerçant pas un mandat auprès des parties concernées par l'opération, retraçant les implications comptables, financières et fiscales.
- Les rapports d'évaluation des entités et détermination des parités d'échange d'actions et du boni ou du mali de l'opération.
- Le projet de convention de fusion ou de scission.
- Une note sur la gestion des implications de l'opération sur les relations contractuelles avec les contributeurs et les porteurs de projets et notamment les modalités de notification.

7- Pilotage stratégique et opérationnel :

Une note retraçant le pilotage stratégique et opérationnel de l'opération, son organisation, son planning et sa feuille de route.

8- Politique de communication :

La stratégie de communication avec toutes les parties prenantes pour l'accompagnement de l'opération de fusion ou scission.